



Photo : L. MACQUART



## Le mot du Maire

Chers habitants,  
Chères habitantes de Thanvillé,

Une nouvelle année vient de s'écouler et ce que nous en retiendrons est qu'elle fut particulièrement humide ! Comme partout, cette météo est malheureusement venue perturber les différents événements que nous avons organisés. Même nos fleurs, malgré nos efforts, ont peiné à s'épanouir, mais vous n'avez pas ménagé vos efforts et je vous remercie d'avoir une fois de plus contribué à ce que Thanvillé soit à la hauteur de sa réputation.

Entretenir un cadre de vie agréable pour tous est ce qui nous anime depuis le début de notre mandat. Aussi, c'est avec satisfaction que nous pouvons dire qu'en 2024 encore, tous les investissements prévus ont été réalisés. Ceux-ci se poursuivront dans la mesure de nos ressources, car nous avons à cœur de maintenir une situation financière saine pour notre commune, toujours dans l'intérêt général.

Ainsi, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le taux de taxe foncière sur le bâti, qui reste fixé à 21,40 % depuis 2021. Si toutefois, vous avez constaté une augmentation de vos impôts, je tiens à préciser que cette hausse n'émane pas de la commune, mais d'un recalcul par l'État des

valeurs locatives des habitations, servant de base à cette fiscalité.

Les subventions sont indispensables pour financer nos travaux. Actuellement, le contexte politique national laisse planer le doute sur les orientations à venir. Dans cette période économique incertaine, nous restons vigilants quant à notre avenir et à la manière dont les collectivités seront soutenues dans les projets de demain, aussi modestes soient-ils.

Dans un contexte national et international difficile – oserais-je dire anxiogène - notre commune demeure un pôle de stabilité solide et rassurant. À l'échelle humaine, elle crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers nos associations et leurs bénévoles, qui s'investissent tout au long de l'année pour offrir une multitude d'activités et d'animations.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2025. Qu'elle nous apporte la paix, ainsi que des moments de joie et de lumière dont nous avons tous besoin.

Avec tout mon dévouement,

Patrick BUHL

## SOMMAIRE

### Page 2

Investissements - Voirie  
Bâtiments

### Pages 3 à 5

Cadre de vie

### Page 6

Anniversaires et État Civil

### Page 7

Du côté de l'école...

### Pages 8 à 11

« Le coin des associations »

### Page 12

Le Colibri de Thanvillé

**Horaires d'ouverture du  
secrétariat de mairie à partir du  
01/01/2025 :**

lundi 14 h - 17 h  
mardi 9 h - 12 h  
jeudi 15 h - 18 h

**Permanence du maire :**

jeudi 16 h - 18 h

**Permanence des adjoints :**

Uniquement sur rendez-vous le samedi  
de 10h à 12h.

## Investissements 2024

Faisons un point rapide des différents investissements réalisés en 2024 pour notre commune :

Investissements	Coûts TTC	Financements
<b><u>ÉCOLE</u></b>		
Remplacement d'une partie des chaises de l'école	2 000 €	CEA + Commune
Réfection des peintures des salles de classe	4 073 €	CEA + Commune
Réagencement du local de rangement	4 170 €	CEA+ MJC + Commune
Installation de la géothermie <i>(Acompte de 30 % versé en 2024, le solde sera réglé en 2025, à réception des travaux)</i>	14 573 € <i>(montant de l'acompte)</i>	CEA + ADEME + CEE + Commune
<b><u>MAIRIE</u></b>		
Remplacement du clocheton	26 800 €	Commune + AOC
<b><u>ÉGLISE, CIMETIÈRE et PRESBYTÈRE</u></b>		
Achat de 4 cases supplémentaires pour le colombarium	5 900 €	Commune
Création d'un ossuaire	2 600 €	Commune
Battants et brides de la cloche de l'église	4 528 €	Conseil de Fabrique
Remplacement de la chaudière au gaz du presbytère	4 654 €	Commune
<b><u>RÉSEAUX</u></b>		
Extension du réseau ENEDIS rue du Giessen	4 085 €	Commune
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>73 383 €</u></b>	

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui nous ont aidés financièrement et soutenus dans nos projets, en particulier l'Association À l'Ombre du Château (A.O.C.), le Conseil de Fabrique et la Collectivité Européenne d'Alsace (C.E.A.).



Remise en place de la cloche  
29 août 2024



Photos : L. MACQUART

## Suppression du réseau cuivre



Notre commune a été présélectionnée pour participer à la fermeture du réseau cuivre, prévue à Thanvillé pour **janvier 2028**.

À compter de cette date, l'utilisation du réseau cuivre ne sera définitivement plus possible et les utilisateurs devront migrer vers d'autres technologies disponibles, telles que la fibre optique ou les réseaux mobiles très haut débit.

**Nous vous rappelons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'usage des feux d'artifice et des pétards est formellement interdit .**

## Horaires du secrétariat de mairie

Nous vous prions de noter les nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie à compter du 1er janvier 2025 :



**Lundi : 14 h – 17 h**

**Mardi : 9 h – 12 h**

**Jeudi : 15 h – 18 h**

## Journée citoyenne



Notre journée citoyenne organisée le 21 septembre sous un soleil radieux a rassemblé une quarantaine de personnes qui ont œuvré à l'entretien de notre commune : peinture, taille d'arbustes, binage, travaux divers... Chacun a pu contribuer selon ses compétences et ses envies. Un grand merci à celles et ceux qui donnent un peu de leur temps à la collectivité.

Cette année encore, la société SCHENKER STORES s'est montrée généreuse et nous a offert un soutien financier pour lequel nous leur sommes très reconnaissants. Cela nous a permis d'offrir un repas à tous les participants.

Nous espérons que cette journée très appréciée inspirera d'autres actions citoyennes à venir.



## Repas des Aînés

C'est tous les ans un réel plaisir d'accueillir nos aînés autour d'un verre de l'amitié et d'un bon repas, pour marquer la fin de l'année. C'est ce que nous avons fait le 7 décembre.

La bonne humeur est toujours au rendez-vous et cette année, le déjeuner a été ponctué par deux spectacles : d'abord celui des enfants de l'école maternelle accompagnés de leurs professeurs et ensuite celui de l'association LINE DANCE ENTR'ELLES de Saint-Pierre-Bois pour un moment disco très « punchy ».

Un grand bravo et un grand merci à toutes et tous pour la joie et l'énergie que vous avez apportées à cette journée.



Photo H. J.



**Caritas Alsace**  
Réseau **Secours Catholique**

Depuis 1903, Caritas Alsace s'affirme comme une institution de charité au service de toute la région. Face à des demandes croissantes, les bénévoles se mobilisent avec détermination pour lutter contre la pauvreté, soutenus par la générosité des donateurs.

Dans la moitié sud du Bas-Rhin, Caritas Alsace dispose de plusieurs équipes et des épiceries solidaires. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire se consacrent également à la lutte contre l'isolement social, dont souffrent notamment les seniors isolés. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la solidarité en cette fin d'année, dans le but de réduire la pauvreté.

En tant qu'organisme d'intérêt général, les dons effectués à Caritas Alsace ouvrent droit à une réduction d'impôt. Pour faire un don sécurisé, rendez-vous sur le site [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org)

**Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de Caritas Alsace à l'adresse suivante : 5, rue St Leon - 67082 Strasbourg Cedex.**

## Classement des maisons fleuries 2024

C'est vrai, cette année, la météo n'a pas été très favorable à l'épanouissement de nos fleurs. Malgré cela, nombre d'entre vous ont fait de réels efforts et nous tenons à vous remercier et à vous féliciter. Le 26 juillet, c'est comme les années précédentes un jury de la commune de Neubois qui a sillonné les rues de Thanvillé afin d'apprécier vos réalisations. Le palmarès a été établi comme suit :



<b>PRIX D'EXCELLENCE</b> (Note > 18)	BAUER Danièle BUHL Corinne	DOLLE Agnès DOLLE Anna	GARRE Denise GUENARD Jacqueline	MUNSCH Corine SCHAHL Lucile	SIEGEL Astrid
<b>PRIX D'HONNEUR</b> (Note > 16)	ADRIAN Doris BALHAZARD Anne-Marie CONRAD Véronique	DOLLE Christiane ECKERT Marie-Louise EHRHART Martine	EHRHART Michèle ERNST Ginette LERCH Sophie	MULLER Danièle PFLIEGER Liliane SCHMITT Paulette	SCHWEITZER Jean-Luc UHLRICH Lionel
<b>1ER PRIX</b> (Note > 14)	ACHERE Christelle ADRIAN Bernadette AYME Maurice BAUER Armand BERGER Catherine BERGER Régine DUBS Anne-Marie ERNST Roland	FRANTZ Huguette GAESSLER Brigitte GUTIEREZ Emmanuel HISLER Gwenaëlle HUMBERT Antoine KOHLER Georgette KOHLER Anne-Marie KOBLOTH Marie-Rose	LAURE Claudette LAVIGNE Marie LOPES Simone LUX Marie-Carmela MACQUART Laurence MERCCKLING M.-Antoinette MISS Marine	NEUBRAND Jeanne NEUBRAND Florent PFEIFFER Sylvie REUSCHLE Marie-Josée RIOTTO Evelyne RISCH Cécile ROCHAIS Michèle	ROELLY Roberte SIFFER Marie-Elise SCHUHLER Valérie SCHOENHOFFER Danielle STADLER Elise THABARD Sandra WERLE Régine

## Commande groupée d'arbres

Vous avez reçu cet été une proposition de commande groupée d'arbres fruitiers, organisée par la Trame Verte et Bleue. 14 personnes ont passé commande, pour un total de 64 arbres qui ont été livrés le 30 novembre.

À ce jour, nous ne savons pas encore si cette opération sera reconduite en 2025.



### Devenez champions du tri !

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement. Chaque geste compte, et vous êtes déjà nombreux à bien trier vos déchets ! Ainsi chaque année plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques.

Déchets	Risques	Où les déposer ?
Piles et accumulateurs (lithium)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	En magasin ou en déchèterie
Électroménagers et câbles	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	En magasin ou en déchèterie
Mouchoirs, essuie-tout, masques	Articles d'hygiène donc non recyclables	Dans le bac gris
Barres de fer, morceaux de bois	Risque de blesser les agents et d'endommager les machines	En déchèterie
Vêtements et chaussures	Non recyclables via le centre de tri	Dans les bornes textiles ou en déchèterie
Ficelles, bandes plastiques	Bloquent les convoyeurs	Dans le bac gris

### Adoptez les bons gestes partout !

Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre. Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs, le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac. Ensemble, faisons en sorte que chaque geste compte pour un environnement plus propre et durable au quotidien.

Les nuisances sonores gênent le repos et la tranquillité du voisinage. Aussi, nous rappelons que conformément à l'arrêté municipal en vigueur, il est interdit d'utiliser des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

**Du lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h,**

**Le dimanche : de 10 h à 12 h**

Pour que notre village continue d'être un lieu agréable et reposant où il fait bon vivre, merci de respecter cette réglementation.



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

### Ouverture du « City »

Nous rappelons que le « City » reste ouvert en permanence toute l'année, été comme hiver, en dehors des horaires d'école et de périscolaire, créneaux pendant lesquels il est inaccessible au public.

Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que ce lieu mis à disposition de tous doit être respecté ; merci aux utilisateurs de veiller au maintien de sa propreté, au respect des installations et à l'absence de nuisances sonores susceptibles de déranger le voisinage.

### Complémentaire santé



Plus que jamais en cette période d'inflation, la complémentaire santé (mutuelle) est une charge importante pour les ménages, notamment pour les retraités ou les actifs indépendants ne bénéficiant pas de prise en charge par l'employeur.

La Communauté de Communes s'est penchée sur cette question et a essayé de négocier avec différents prestataires afin de soutenir localement les habitants.

Un seul a répondu à l'appel en acceptant, dans le cadre d'un accord intercommunal, de proposer des conditions avantageuses aux habitants de notre vallée.

Sans intention de faire quelque publicité que ce soit, (ce qui n'est pas notre rôle), nous avons pour devoir de vous transmettre cette information, vous laissant le soin si cela vous intéresse de prendre contact avec le prestataire en question (flyer joint à ce bulletin).

## Marché aux puces

13 AVRIL 2025 DE 7 H À 17 H

Quartier de l'école

Organisé par la municipalité en partenariat avec les associations de Thanvillé

### Un grand honneur !

Nous souhaitons rendre un hommage particulier à Hector Denayer, double médaillé aux Jeux paralympiques de Paris 2024 (médaillon d'argent sur le 100 m brasse et médaille de bronze au 200 m 4 nages).

Nous lui adressons toutes nos félicitations et nous nous associons à la joie et à la fierté de ses parents résidant dans notre commune.



PARIS 2024



**NOTA BENE :** Nous avons conscience de ne pas assez mettre à l'honneur les formidables talents qui composent notre commune. Nous savons que des performances incroyables sont réalisées, dans des domaines variés. Toutefois, nous n'avons pas toujours l'information au bon moment pour faire une mise à l'honneur, et nous en sommes désolés.

N'hésitez pas à nous signaler ces héros locaux qui méritent notre admiration !

## État civil

### Naissances

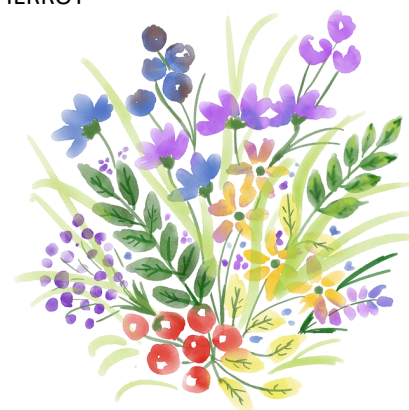
- 29/03/24 : Emma Thérèse HERTRICH, fille de Thomas et Coralie HERTRICH
- 25/04/24 : Léon ANSELM, fils de Johan ANSELM et Lisa SCHULTZ
- 11/06/24 : Ava GUISSÉ, fille de Lionel GUISSÉ et Anaïs PFLEGER
- 11/10/24 : Jules Philippe Gabriel KONECSNI, fils de Thibaut KONECSNI et Marine MISS
- 19/10/24 : Jules HESTIN, fils de Alexis HESTIN et Laure YOLANT
- 30/11/24 : Louis DOLLE, fils de Benjamin DOLLE et Clémence PIERROT

### Mariage

- 12/07/24 : Joanna CASPAR et Charles-Marcel BIERLING

### Décès

- 19/05/24 : Bernard BERGER
- 26/06/24 : Maurice LOPES
- 29/06/24 : André DISCH
- 13/08/24 : Marie-Odile ADRIAN
- 06/12/24 : Christian ROCHAIS



## Ils auront 80 ans et plus en 2025

01 janv.	<b>Bernard MERCKLING</b>	89 ans	27 mai	<b>Susanne RENCKLY, née LUX</b>	84 ans
10 janv.	<b>Heidrun DELBECQ, née STRUBE</b>	81 ans	31 mai	<b>M-Antoinette MERCKLING, née KNECHT</b>	85 ans
13 janv.	<b>Marie-Rose KOBLOTH, née MARCOT</b>	85 ans	12 juin	<b>Antoine KNECHT</b>	96 ans
27 janv.	<b>Marie-Louise ECKERT, née GOEFFT</b>	83 ans	14 juin	<b>Richard SENGLER</b>	88 ans
1 fév.	<b>Marie MARCK, née MAIRE</b>	90 ans	22 juin	<b>Jeanne ERNST, née HEINRICH</b>	94 ans
1 fév.	<b>Anne-Marie KOHLER, née FISHER</b>	82 ans	25 juin	<b>Pierre KOSYK</b>	87 ans
3 fév.	<b>Hélène KIEFFER, née JOUVE-RABAIN</b>	85 ans	10 juil.	<b>Anne-Marie KOHLER, née WACH</b>	89 ans
12 fév.	<b>Henri ADRIAN</b>	84 ans	05 août	<b>Nicole FREY, née JOANNES</b>	86 ans
14 fév.	<b>Claude FRUHAUF</b>	86 ans	13 août	<b>Henriette SCHEER, née MEYER</b>	96 ans
16 fév.	<b>René SPIEGEL</b>	87 ans	19 août	<b>Simone LOPES, née FRAPPART</b>	87 ans
23 fév.	<b>Hélène SCHWOB, née REIBEL</b>	81 ans	20 août	<b>Marie-Paule WERLI, née METZLER</b>	82 ans
23 fév.	<b>Jean-Pierre ADRIAN</b>	81 ans	28 août	<b>Gérard KOHLER</b>	87 ans
25 fév.	<b>Juliette MUNSCH, née KOHLER</b>	93 ans	13 sept.	<b>Bernard FRANTZ</b>	91 ans
10 mars	<b>Marie-José SPIEGEL, née IMHOFF</b>	87 ans	14 sept.	<b>Robert MARTIN</b>	81 ans
10 mars	<b>Marie-Élise SIFFER, née IDOUX</b>	85 ans	21 sept.	<b>Marthe WOERLY, née SCHURRA</b>	86 ans
06 avr.	<b>Gilbert FREY</b>	86 ans	22 sept.	<b>Régine BERGER, née KOHLER</b>	81 ans
10 avr.	<b>M-Antoinette MARTIN, née HAUSSLER</b>	80 ans	28 sept.	<b>Annette FRUHAUF, née COLLOTTE</b>	86 ans
16 avr.	<b>François ECKERT</b>	82 ans	22 oct.	<b>Marie-Rose BECK, née MEISTERMANN</b>	85 ans
22 avr.	<b>Jeanne NEUBRAND, née REIBEL</b>	89 ans	24 oct.	<b>Armande KERN, née RAFFNER</b>	95 ans
22 avr.	<b>Jean-Paul LORTHIOS</b>	81 ans	13 nov.	<b>Michèle ROCHAIS, née POUPON</b>	82 ans
01 mai	<b>Margot SENGLER, née UMECKER</b>	86 ans	16 nov.	<b>Cécile RISCH, née DOLLE</b>	84 ans
02 mai	<b>Renée BEAU</b>	84 ans	29 nov.	<b>Gérard SCHAHL</b>	80 ans
02 mai	<b>Jean DELBECK</b>	91 ans	26 nov.	<b>André SCHOENHOEFFER</b>	84 ans
12 mai	<b>Susanne TEMPEL</b>	91 ans	06 déc.	<b>Robert WERLI</b>	82 ans
14 mai	<b>Anna DOLLE, née DONTENVILLE</b>	82 ans	15 déc.	<b>Aimé NEUBRAND</b>	90 ans
19 mai	<b>Roland ERNST</b>	90 ans	22 déc.	<b>François SIFFER</b>	86 ans
26 mai	<b>Danielle SCHOENHOFFER, née BUTSCHER</b>	82 ans	24 déc.	<b>Maurice AYME</b>	83 ans
26 mai	<b>Marie-Thérèse BAULIN, née Burry</b>	83 ans	26 déc.	<b>Jean Claude AYME</b>	80 ans

## L'école des p'tits Wurzel

(École du dehors)

Les grands de l'école maternelle se rendent tous les quinze jours sur le terrain communal situé derrière le cimetière militaire pour y faire l'école dehors.

C'est au grand air, entourés de nature, que les enfants font de nouvelles découvertes.

C'est vraiment trop classe l'école dehors et le mieux est de leur laisser la parole :



- ◆ *Nous avons observé les arbres et nous savons reconnaître les chênes et les pins.*
- ◆ *Nous avons décoré le tronc de notre arbre préféré*
- ◆ *Nous avons observé les champignons.*
- ◆ *Nous avons fait des mini-cabanes*
- ◆ *Nous écoutons des histoires et chantons des chansons.*
- ◆ *Nous faisons des chasses aux trésors.*
- ◆ *Nous faisons des jeux avec des éléments naturels : bâtons, glands, pommes de pin ....*
- ◆ *Nous sommes aussi allés en forêt*
- ◆ *Au signal du « coucou » nous devons nous regrouper.*



Photos : AC GERLING



**Les p'tits Wurzel sont à la recherche de bois (troncs, planches, rondins) pour aménager leur repaire. Si vous pouvez nous aider, merci d'envoyer un mail à la mairie avec vos coordonnées.**

Dans cette rubrique, nous souhaitons laisser la parole aux associations de Thanvillé, qui grâce à l'engagement de leurs membres et par leurs animations, font de notre village un lieu de vie bien agréable.

## Kürz ùn Guët



Chers habitants,

Chaque jeudi, nos producteurs locaux se rassemblent au marché pour vous offrir le meilleur de notre vallée, fruits et légumes frais, fromages authentiques, pains faits maison, miels et bien plus encore. Derrière chaque étal se cache une histoire : celle d'hommes et de femmes passionnés qui travaillent dur pour cultiver, élever et créer avec amour des produits d'exception.

Mais aujourd'hui, ils ont besoin de vous.

Pourquoi soutenir nos producteurs locaux ?

- **Préserver l'économie locale** : En achetant local, vous aidez des familles à vivre de leur métier tout en renforçant le tissu économique de notre région.

- **Garantir la qualité et la fraîcheur** : Les produits locaux voyagent moins, sont récoltés à maturité et fabriqués avec soin, ce qui garantit un goût et une qualité incomparables.

- **Réduire notre empreinte écologique** : Privilégier des circuits courts, c'est réduire le transport, les emballages inutiles et préserver notre environnement.

- **Créer un lien humain** : Acheter au marché, c'est aussi l'occasion de dialoguer directement avec ceux qui produisent votre alimentation, de découvrir leur savoir-faire et de partager un moment convivial.

Ensemble, nous pouvons faire la différence. Chaque achat est une déclaration d'amour à notre terroir, un soutien à ceux qui le font vivre.

Alors, les jeudis de 16 h à 19 h, prenez un panier, venez au marché et choisissez de consommer différemment. Soutenir nos producteurs locaux, c'est investir dans un avenir durable et savoureux.

Merci pour eux, merci pour nous tous.

À très bientôt sur le marché !

**Les jeudis de 16 h à 19 h rue du Château ( parking du périscolaire)**

Suivez notre activité sur Facebook

## C.R.E.O.N.S. !

L'association C.R.E.O.N.S. a commencé l'année scolaire avec la fête des enfants début septembre. Elle n'avait pas pu avoir lieu au printemps dernier en raison de la météo capricieuse. Cette formule de début d'année a été appréciée et a permis de rencontrer de nouveaux parents.

Les rendez-vous pour les enfants se sont ensuite enchaînés avec plaisir et succès : défilé d'Halloween, boum, passage du Saint-Nicolas...

Cette année, Lisa Lefèvre a également proposé une séance destinée aux parents et grands-parents qui avait pour thème : « Devoirs, comment aider vos enfants ? ». Un quinzaine de participants y ont assisté et ont pu faire le plein de conseils pour faciliter ce moment parfois redouté !

L'association propose régulièrement des ventes pour pouvoir financer des actions, nous remercions adhérents et familles pour leur soutien.

Nous remercions également les personnes qui nous ont rejoints cette année.

**Si vous souhaitez contacter l'association : [creons67220@gmail.com](mailto:creons67220@gmail.com)**



## A.L.C.S.

### Nouvelle section à l'A.L.C.S. ; à vos aiguilles !

Une nouvelle section **TRICOT** a débuté le 26 octobre 2024. Deux séances par mois sont organisées, les samedis à partir de 14 heures dans la petite salle des fêtes de Thanvillé. Les intéressé(e)s peuvent y découvrir les différentes techniques de tricot ou se perfectionner. Les connaissances de toutes les bonnes volontés permettront d'enrichir et de développer cette section. Les débutant(e)s sont les bienvenu(e)s !



Vous retrouverez ci-dessous la totalité des programmes de l'A.L.C.S. pour la saison 2024/2025 :

Activités	Responsables	Horaires	Tarifs	Où ?
<b>MARCHE NORDIQUE</b>	Catherine LAMAMY 06 04 04 61 47	2e et 4e dimanches du mois, de 8h30 à 10h30	Pas de cotisation, seulement la carte de membre A.L.C.S.	Chemins forestiers de la vallée et autres RDV au parking de l'église
<b>QI GONG</b>	Aline TEXIER 06 22 61 43 46	2 séances par semaine, le mardi de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h	Cotisation 93 € / an + carte de membre A.L.C.S.	Séances à la salle des fêtes
<b>ÉCHECS</b>	Manu STRIEVI 06 88 44 22 49 François ECKERT 03 88 85 65 52	2 séances par semaine, le mardi de 19h à 21h (jeunes) et le vendredi de 19h30 à 20h30 (adultes)	Licence 50 € / an + carte de membre A.L.C.S.	<u>Entraînements</u> à la salle des fêtes <u>Compétitions</u> dans toute l'Alsace
<b>GYMNASTIQUE</b>	Simone LOPES 03 88 85 61 06 <u>Intervenante :</u> Catherine PLAS	1 séance par semaine, le lundi de 19h30 à 20h30	Cotisation 93 € / an + carte de membre A.L.C.S.	Entraînements à la salle des fêtes
<b>GYM TONIQUE DAMES</b>	Denise GARRE 06 89 93 93 95 <u>Intervenante :</u> Pascaline GUIOT	1 séance par semaine, le jeudi de 20h à 21h	Cotisation 93 € / an + carte de membre A.L.C.S.	Entraînements à la salle des fêtes
<b>GYM TONIQUE MESSIEURS</b>	Eric LOEWENGUTH 06 70 83 53 66 <u>Intervenante :</u> Pascaline GUIOT	1 séance par semaine, le jeudi de 18h50 à 19h50	Cotisation 93 € / an + carte de membre A.L.C.S.	Entraînements à la salle des fêtes
<b>PÉTANQUE</b>	Yves TIERCE 06 06 41 12 25 <u>Intervenante :</u> Pascaline GUIOT	2 séances par semaine, le mardi et le vendredi de 14h à 18h	Pas de cotisation, seulement la carte de membre A.L.C.S.	Boulodrome à côté du périscolaire
<b>TRICOT</b>	Muriel RENARD 06 81 09 17 39	2 séances par mois le samedi après-midi à partir de 14h	Pas de cotisation, seulement la carte de membre A.L.C.S.	Salle de réunion à la salle des fêtes

Être membre de l'association implique l'achat de la carte de membre A.L.C.S. Son prix est fixé pour l'année 2024/2025 à **10 € / personne ou 22 € par famille**. Elle est à régler en une seule fois et donne accès à l'ensemble des activités. Pour tout renseignement, contacter M. Claude GARRE, Président de l'A.L.C.S. au 06 76 30 00 44.



## 2004-2024 20 ans déjà !



Aménagement du Sacré Cœur rue de l'Eglise



2007/08 : Animations costumées



2009 à 2013 : Château en fête



Noël au château



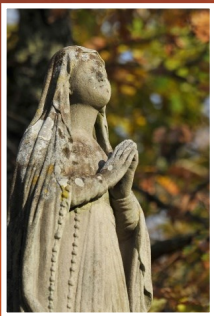
Tombes Dartein, Castex...



Chasse aux œufs



2013 : Table d'orientation



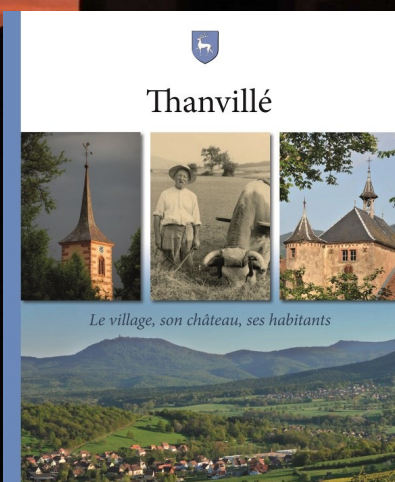
Restauration de la Vierge au rosaire

L'association A l'Ombre du Château a soufflé ses 20 bougies en 2024. L'objectif de l'association consiste à rénover, sauvegarder, préserver le patrimoine de notre village.

Mais notre mission est aussi de sensibiliser à ce patrimoine, de partager l'histoire de Thanvillé et de son château, avec les habitants, les jeunes, le grand public, les touristes. Ainsi, et durant plus de 20 ans, c'est au travers de multiples manifestations, animations et actions de restauration, que l'AOC a œuvré bénévolement.

De nombreux petits monuments (calvaires, croix rurales, clocheton de la mairie...) sont aujourd'hui rénovés, en partenariat avec la municipalité. Mais notre rôle est aussi de diffuser et de partager ce patrimoine avec les générations futures, grâce en particulier au livre de Thanvillé, au circuit du patrimoine de notre village et aux visites guidées pour enfants et adultes du village, du château, du jardin Lilaveronica ou de son exposition sur la biodiversité. L'AOC a également entrepris la plantation d'une vigne et d'arbres fruitiers.

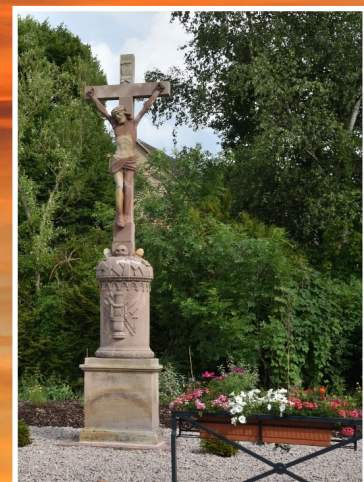
# En 20 ans, près de 40 000 € en faveur du patrimoine de Thanvillé



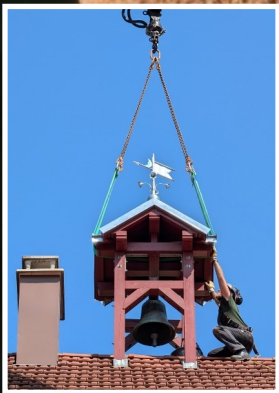
2016 : Edition du livre Thanvillé : le village, son château, ses habitants



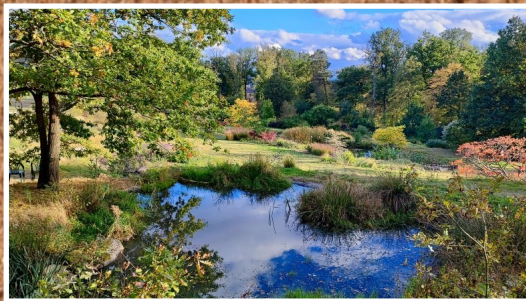
Réalisation d'un circuit du patrimoine de Thanvillé



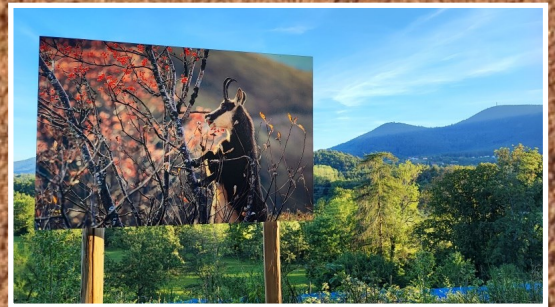
Restauration de la croix Dontenville-Heinrich



2024 : Restauration du clocheton de la mairie



Depuis 2023 : Gestion du jardin Lilaveronica  
Plus de 7 000 visiteurs sur deux ans



2023/24 : Expo dans le jardin Lilaveronica  
« Biodiversité à ciel ouvert »



Confection des couronnes de l'Avent



Restauration de la croix Reibel

En 2024, et toujours dans cet état d'esprit collectif, l'AOC a participé pour la 1ère fois et avec grand succès à l'événement national « *La nuit des châteaux* », sous la forme de 4 saynètes historiques. Depuis 2023, l'AOC s'occupe de la gestion du jardin Lilaveronica. Durant ces deux années, plus de 7000 personnes sont venues découvrir notre village, son château, son jardin d'agrément et sa très belle exposition de photos sur la biodiversité du Grand Est.

Le dernier trimestre de l'année est habituellement consacré à la fabrication de nombreuses couronnes de l'Avent et de bienvenue par les bénévoles de notre association.

Enfin, pour clôturer cette année d'anniversaire 2024, l'association a invité les enfants du RPI de Thanvillé/Saint-Pierre-Bois et leurs parents proches à assister au spectacle musical et participatif : « *Le conte qui n'existe pas* », suivi de la venue de Saint-Nicolas.



Octobre 2024 : Participation à la manifestation nationale « Nuit des châteaux »

Un grand « Merci » aux membres de l'association pour leur soutien à cette belle cause. Merci à toute l'équipe des bricoleuses et bricoleurs, aux membres du comité de l'AOC pour leur bénévolat, leur dévouement et leur participation à l'animation du village. Merci à Mr et Mme Heyberger pour la mise à disposition gracieuse des branches de sapin pour les couronnes.

L'association AOC vous souhaite de passer de bonnes et belles fêtes familiales.





## Le Colibri est en deuil !

*Son cousin des berges du Giessen à Thanvillé, le Cincle plongeur, a été victime d'une pollution aux hydrocarbures...*

### Pollution du ruisseau qui traverse notre village, le Kientzelgottbach, affluent du Giessen !

Le 16 mars dernier, un citoyen du village a procédé au nettoyage de son ancienne cuve à mazout, déversant (accidentellement) son eau de rinçage dans le ruisseau. La pollution aux hydrocarbures s'est propagée au Giessen, 400m plus loin, pour ensuite s'étendre sur plusieurs kms en direction de Scherwiller. Ce sont des naturalistes de la vallée, en sortie Ôschterpütz sur les berges du Giessen, qui ont senti puis aperçu, le mazout flottant et s'étalant à la surface de la rivière. Pompiers et gendarmes sont très rapidement intervenus, pour localiser l'origine de la pollution.

**Rappel écocitoyen, ou de bon sens civique, en cas de pollution :** Que vous soyez témoin ou à l'origine d'une pollution, que ce soit en réseau unitaire (gouttière ou caniveau connecté à la station d'épuration) ou séparatif (gouttière ou caniveau connecté au milieu naturel), il ne faut surtout pas hésiter un seul instant, mais immédiatement prendre contact avec la gendarmerie, les pompiers et la mairie (ou les brigades vertes pour certaines communes). Inutile de chercher à vouloir « réparer » soi-même, ou pire... de dissimuler le problème. Chaque minute compte !... Et les frais d'intervention ou de dépollution, voire de réparation ou d'indemnisation, seront bien moins conséquents que de laisser le polluant détruire le milieu naturel très fragile. Pompiers et gendarmes sont très bien formés pour limiter les conséquences d'une pollution ou, si nécessaire, identifier son origine. Une pollution chimique peut empêcher le bon fonctionnement de la station d'épuration. Et dans le milieu naturel, c'est l'ensemble de la biodiversité aquatique (végétaux, poissons, oiseaux, invertébrés...) qui peut être affecté. Le 16 mars dernier, les pêcheurs venaient tout juste de relâcher des poissons dans le Giessen !

**Attention au démoussage des toitures ou pavages !!!**

C'était le « coup de gueule », pardon... le « coup de bec », du Colibri et de son cousin, le Cincle plongeur. Tous deux vous remercient !

### Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)

Il plonge, il nage, il vole et marche même sous l'eau. Son nid se cache sur les berges ou sous un pont. Le Cincle plongeur est un oiseau brun chocolat avec une large bavette blanche. De la taille d'un merle, il est parfois appelé Merle d'eau. Ce lutin des rivières fréquente la plupart des rivières de la vallée de Villé, mais est très sensible à la pollution. C'est là qu'il trouve les petites proies dont il se nourrit, des invertébrés aquatiques vivant dans l'eau (larves d'insectes), mais aussi de petits crustacés ou mollusques, rarement de petits poissons.

Après avoir graissé son plumage pour l'imperméabiliser, il peut disparaître complètement dans l'eau, marcher sur le fond et « voler » en surface ou sous l'eau., s'aidant de ses ailes pour jouer avec le courant. C'est une espèce sédentaire qui survole le moins possible les terres.

Prairies humides du Giessen, au sud de Thanvillé

Pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, j'ai à nouveau revêtu mes plus belles parures colorées de Colibri.

Cincle plongeur



© Marcel Burkhardt

*Laissons la Nature nous émerveiller !*

Photo prise à Thanvillé - H. J.